



Le préfet du département du Mfoundi a présenté les différentes règles qui vont encadrer le déroulement du défilé du 20 mai 2023.

Tous les participants au défilé seront contraints d'arborer un masque. Certains slogans et textes non approuvés par le cabinet civil sont également interdits, de même que l'usage du téléphone pendant le défilé. "Il n'y aura pas d'autre effigie en dehors de celle du Président de la République. Seul le drapeau de la République du Cameroun est autorisé", précise Emmanuel Ndjikdent. Par ailleurs, tous les défilants doivent impérativement prendre part aux répétitions, et surtout la dernière prévue le 18 mai au boulevard du 20 mai dès 9h. Par mesure de sécurité, les élèves des écoles primaires ne participeront pas à la parade. Seuls leurs aînés du secondaire qui ne sont pas en classe d'examen seront autorisés.

Ces mesures ont été présentées au cours de la réunion préparatoire autour de la participation des partis politiques au défilé du 20 mai. Au cours de cette réunion, les deux factions de l'UPC étaient représentées. Leur participation au défilé les divisait, car chaque partie voudrait être représentée. Le SDF quant à lui prendra sans faute part à cette grande rencontre liée à la fête nationale.

[MM](#)
